

Votre guide de tri

Mieux vous triez,
plus nous recyclons

For more information
in other languages:
propreté.brussels



Qui collecte vos sacs-poubelles ?

Chaque jour, ils et elles parcourent des kilomètres, ramassant par tous les temps vos sacs blancs, jaunes, orange, bleus et verts. Les agent·e·s de Bruxelles-Propreté jouent un rôle indispensable dans notre histoire du tri et du recyclage. Sans leur engagement, tout cela serait impossible. Conversation avec **Sébastien, agent de Bruxelles-Propreté**, entre deux tournées.



Combien de kilos ramassez-vous par jour ?

Le papier et le carton pèsent plus lourd que les PMC, le poids dépend donc de la couleur des sacs, mais aussi du quartier. On ramasse en moyenne entre 7 et 12 tonnes par jour. Ça veut dire que je soulève personnellement entre 3,5 et 6 tonnes par jour vers le camion.

Combien de kilomètres parcourez-vous au cours d'une journée de travail ?

Vous vous dites probablement : du camion au trottoir et retour, ce n'est pas grand-chose. Mais si vous multipliez cela par des milliers d'adresses, ça fait rapidement plusieurs kilomètres par tournée et en fin de compte plus de 10 kilomètres par jour.

Quel conseil donnez-vous aux personnes qui sortent leurs déchets ménagers ?

Ce qui me frappe le plus, c'est que les déchets

ménagers pourraient être encore mieux triés. On trouve encore beaucoup de verre, des boîtes de conserve, des emballages plastiques et du papier dans le sac blanc. Non seulement ça peut parfois être dangereux pour nous, mais c'est aussi dommage car tous ces déchets ne sont pas recyclés. C'est pourtant très facile de trier le papier dans le sac jaune ou dans une boîte en carton, par exemple.

Qu'est-ce que vous trouvez difficile dans votre travail ?

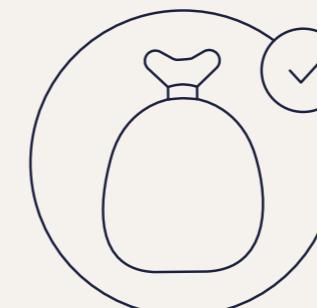
Chaque jour, je vois tout ce qui est gaspillé. J'ai du mal à accepter ça. Parce qu'il y a tant de choses qui sont jetées, alors que d'autres personnes pourraient encore les utiliser.

Et qu'est-ce qui vous rend heureux au travail ?

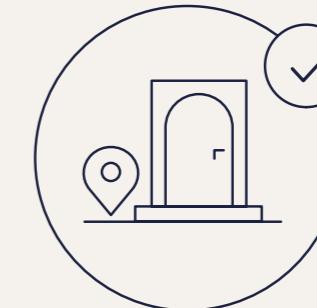
Le sentiment d'appartenir à une équipe ! Mes collègues et moi. Malgré l'effort physique,



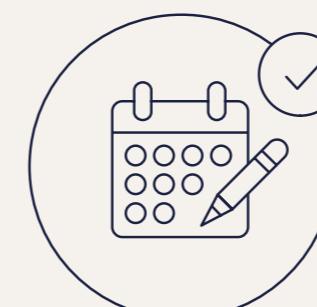
Comment bien sortir vos sacs-poubelles ?



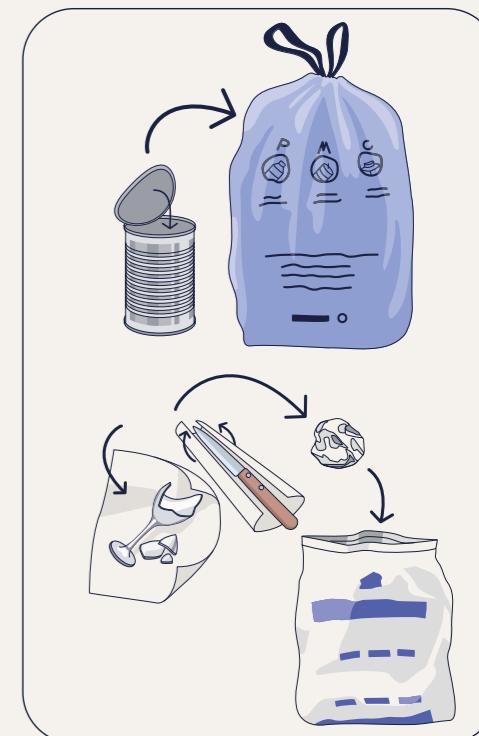
Le bon sac



Le long de votre façade



Le bon jour à la bonne heure



Afin d'assurer un ramassage fluide et optimal de vos déchets, il est important de présenter vos sacs correctement pour la collecte.

- **Respectez les jours de sorties de sacs.**
- **Placez vos sacs-poubelles le long de la façade** en dehors de la propriété privée ; ni en hauteur, ni au pied des arbres et des corbeilles publiques.
- **Ne gênez pas le passage des piétons.**
- **Les sacs doivent être bien fermés.**
- **Séparez les flux de déchets** : rassemblez les sacs par couleur pour faciliter la collecte. En mélangeant les flux, certains sacs risquent de ne pas être collectés.
- **Votre sac ne peut pas dépasser 15 kg.**
- **Les déchets coupants** (ex : verre cassé) **doivent être bien emballés** pour vous éviter des blessures, ainsi qu'à nos équipes.
- Utilisation stricte des **sacs conformes** « Bruxelles-Propreté ».

Comment utiliser une poubelle rigide ?

Bruxelles-Propreté recommande l'utilisation d'une poubelle rigide.

Celle-ci **protège vos sacs des animaux** comme les renards, les rats ou les oiseaux, et évite que les déchets ne se répandent sur le trottoir.

Cela facilite également le ramassage par les équipes de collecte et **contribue à la propreté de votre quartier**.

Dans certaines communes, les poubelles rigides sont obligatoires.

➤ **utilisez une poubelle rigide par couleur de sac** ➤ **ne mettez pas de couvercle**

➤ **déposez-les devant votre façade de manière visible et accessible** ➤ **rentrez-les dès que possible après le passage du camion**



Retrouvez toutes les infos ici

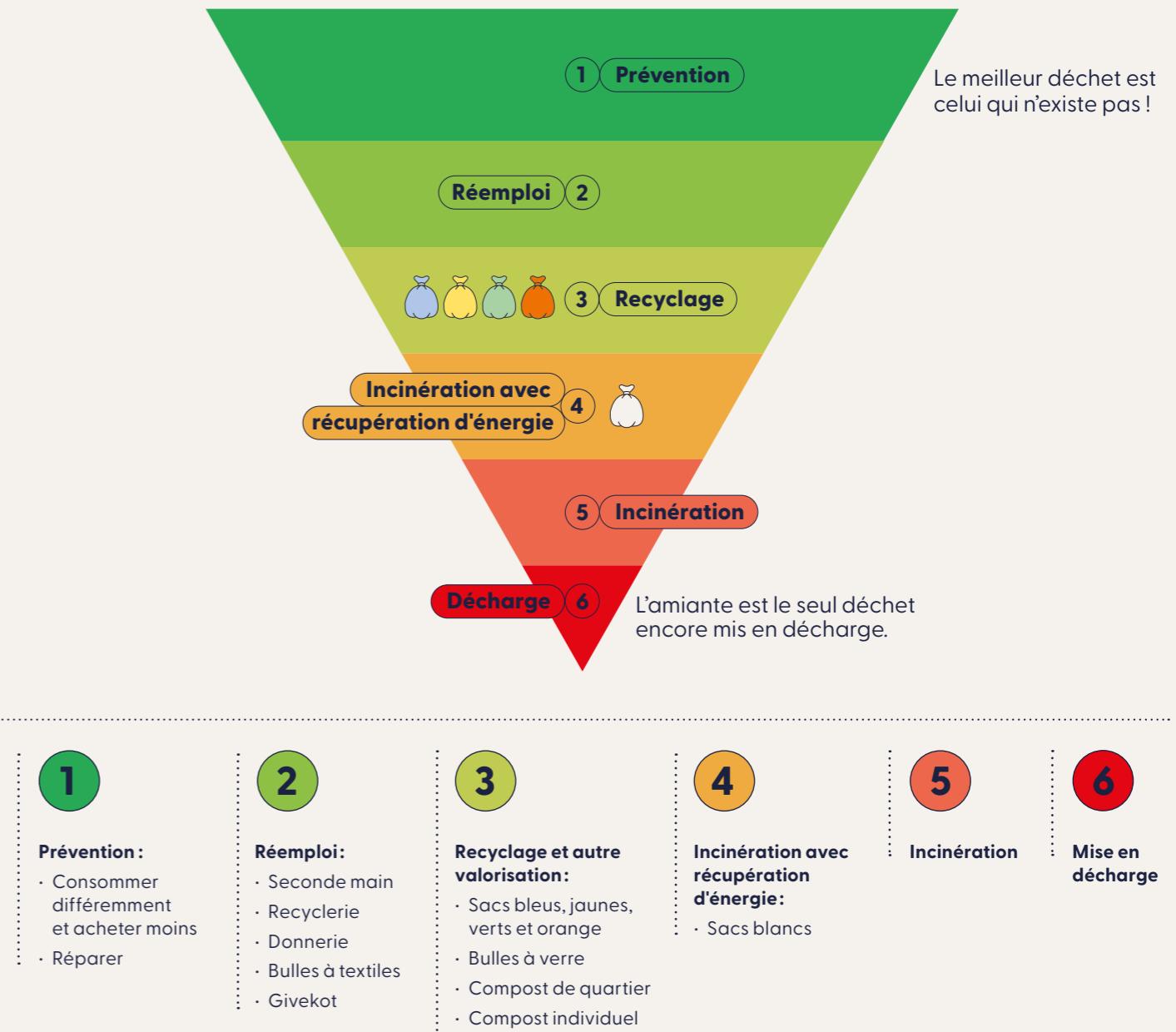
www.bruxelles-proprete.be

/fr/collecte-en-sacs



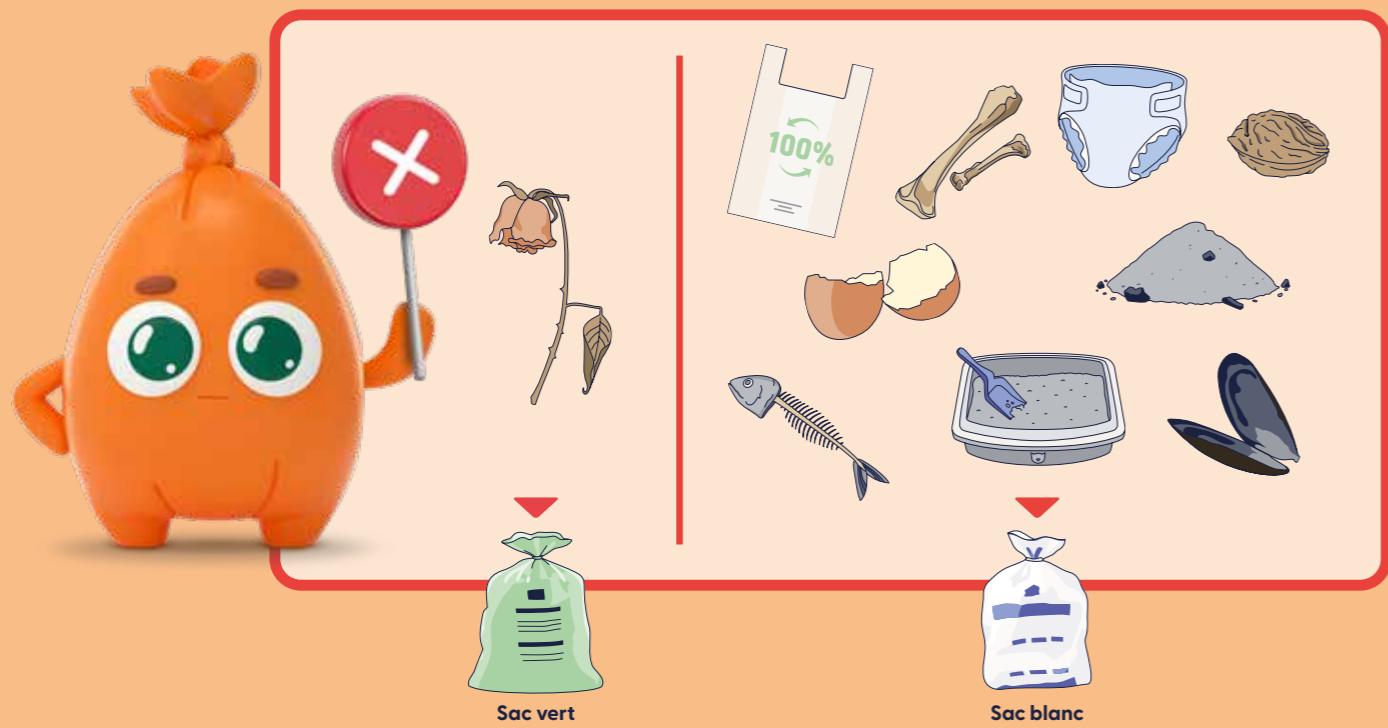
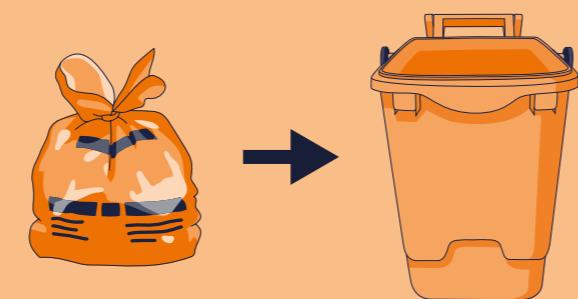
Vos déchets, nous leur réservons le meilleur traitement.

S'ils ne peuvent être évités, vos déchets sont avant tout des matériaux que l'on peut considérer comme des **ressources précieuses** à valoriser. Pour atteindre ce principe d'économie circulaire, nous appliquons l'échelle de Lansink. Nous optimisons chaque étape de valorisation de vos déchets avant de passer à l'étape suivante.



En Région bruxelloise, hormis l'amiante, les déchets ne sont pas mis en décharge. Leur incinération se fait avec récupération de chaleur. Nous convertissons cette énergie générée par la combustion en électricité et nous nous en servons également pour alimenter un réseau de chaleur.

Le sac orange



Triés, vos déchets alimentaires reçoivent une seconde vie.

Que deviennent concrètement les déchets alimentaires du sac orange?

Ces déchets sont acheminés vers un centre de biométhanisation. L'action des bactéries y crée du biogaz qui sert à produire de l'électricité ou de la chaleur. 20 tonnes de déchets alimentaires suffisent à alimenter une famille en électricité pendant un an. La matière résiduelle permet de produire du compost, qui servira d'engrais naturel pour l'agriculture. Ainsi, le cycle est bouclé.

Quelques conseils utiles :

- Les sacs-poubelles orange officiels peuvent être achetés dans votre supermarché.
- Le petit conteneur orange est disponible gratuitement dans plusieurs points de distribution des communes ou dans les Recypark.
- Prenez l'habitude de sortir votre sac orange chaque semaine pour la collecte.
- Les déchets alimentaires qui se gâtent plus rapidement peuvent être emballés dans un papier essuie-tout.
- Pour éviter les odeurs et les mouchettes, surtout pendant les mois les plus chauds, utilisez une pince à linge pour fermer le sac. Ou bien, placez votre sac orange dans le petit conteneur orange, dans votre cuisine. Bien fermé, il empêchera la diffusion d'odeurs.

Compost individuel Compost de quartier

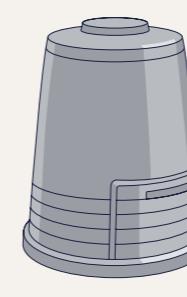
Composter, une solution complémentaire

Vous pouvez aussi choisir de composter vous-même vos déchets alimentaires, soit dans un compost individuel, chez vous, soit dans un compost collectif. En quelques mois seulement, vous profitez d'un engrangement gratuit et 100% naturel, précieux pour vos plantes et vos fleurs.

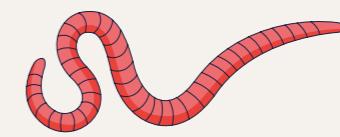
Il existe plus de 200 composts de quartier accessibles aux habitants de la Région bruxelloise.

Vous trouverez toutes les adresses sur [dechetsalimentaires.brussels](#) ou auprès de votre commune.

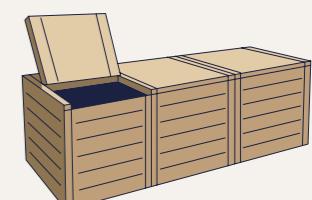
NB: Les règles de tri des composts peuvent varier en fonction de chaque type.



Fût

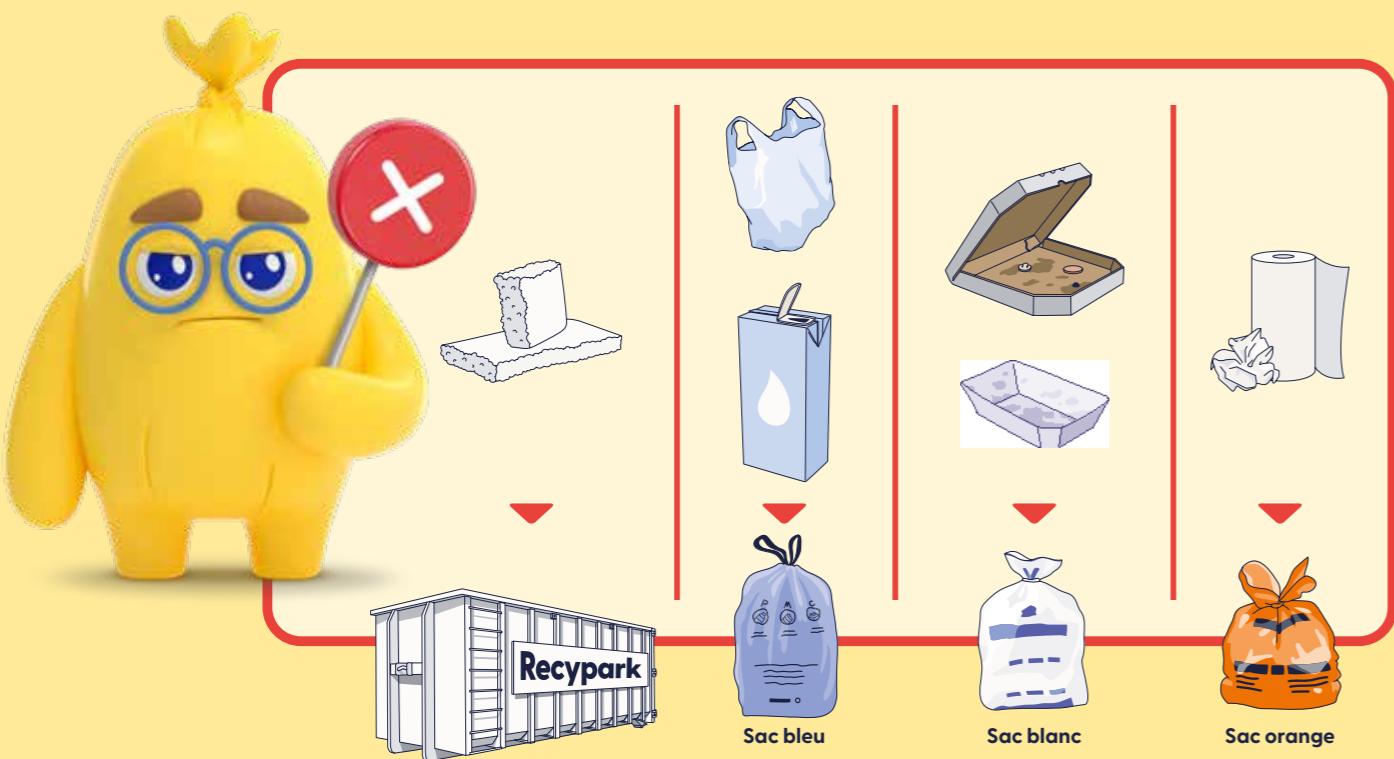


Vermicompost



Compost de quartier

Le sac jaune



Le sac jaune, une nouvelle vie pour vos papiers et cartons.

Quelles sont les règles à respecter ?

Vos papiers et cartons déposés dans le sac jaune doivent être propres et secs. Le sac jaune doit être bien fermé lorsque vous le sortez, afin d'éviter que son contenu ne soit mouillé par la pluie ou dispersé par le vent. Pour évacuer un plus grand volume de cartons ou de journaux, vous pouvez les mettre dans une boîte en carton bien refermée, à déposer sur le trottoir. Vous pouvez aussi déposer vos papiers-cartons dans un Recypark.

Que deviennent les papiers et cartons triés ?

Ils sont acheminés vers le centre régional de tri Recyclis. Les cartons solides y sont séparés et les différents types de papier sont regroupés grâce à un tri optique automatisé, avant un contrôle manuel. Les papiers-cartons ainsi plus finement triés sont envoyés vers des fabricants qui les transforment en... papiers et cartons recyclés.

Pourquoi est-il important de bien trier les papiers-cartons ?

La qualité et le taux de recyclage seront plus élevés si les papiers-cartons sont bien triés au départ. Une tonne de papiers-cartons recyclés permet d'éviter d'utiliser 1,4 tonne de bois. À l'échelle de la Région bruxelloise, votre tri permet de sauver des milliers d'arbres, d'économiser des quantités importantes d'eau et de diminuer les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Bravo, continuons !

Une tonne de papiers-cartons recyclés permet d'éviter d'utiliser

1,4

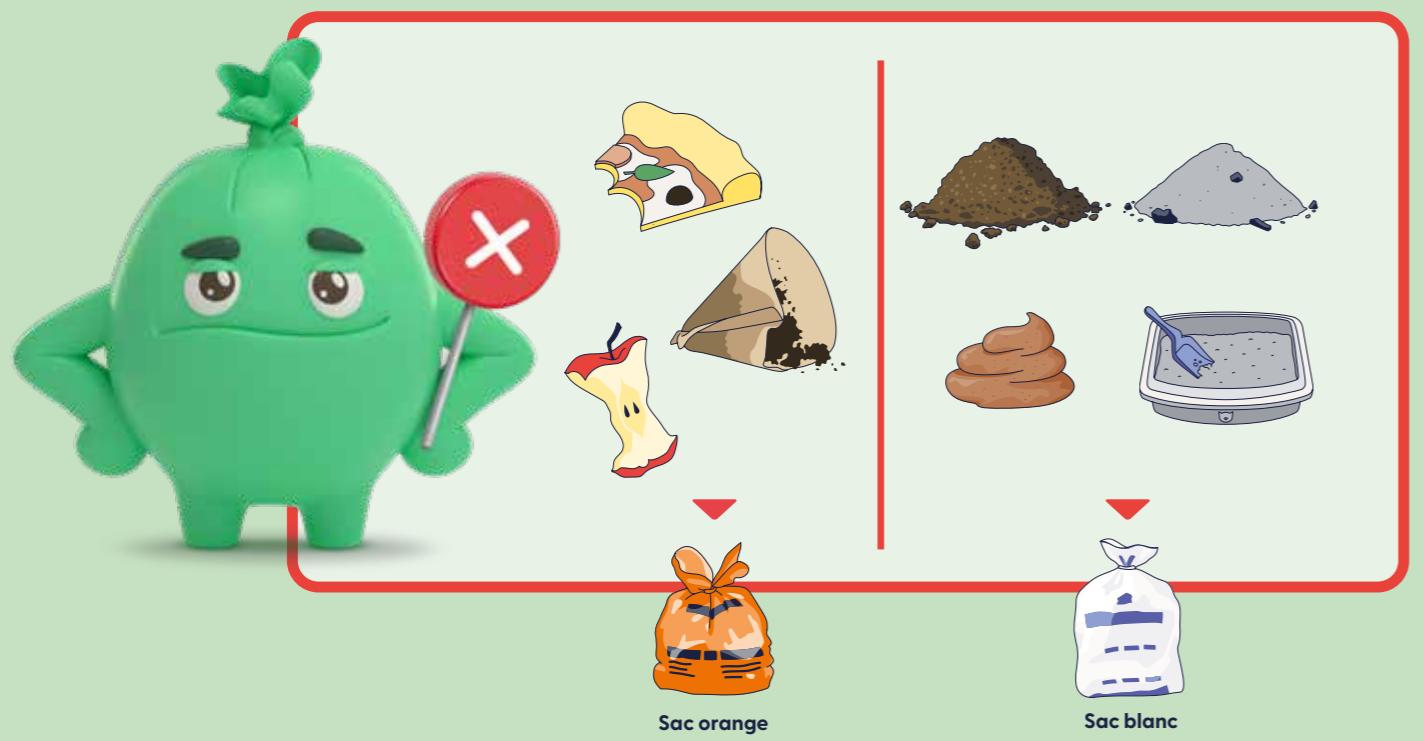
tonne de bois

Quelques conseils :

- Utilisez uniquement le **sac jaune officiel** ou une **caisse en carton maniable (max 15 kg)**, sans plastique ni résidus.
- Piez, ficelez** proprement les grands cartons (ficelle naturelle uniquement) et retirez les scotchs si possible.
- Assurez-vous que les contenants (sacs, caisses, conteneurs) soient **faciles à déplacer** pour les équipes de collecte.



Le sac vert



Le sac vert est destiné aux déchets végétaux de jardin.

Quand et comment déposer le sac vert à l'extérieur ?

Consultez votre calendrier de sorties de sacs pour connaître le jour et l'heure auxquels vous pouvez déposer votre sac vert sur le trottoir. Les branches peuvent être liées en fagots (avec une corde biodégradable) et placées à côté du sac. Veillez à ce que les branchages ne dépassent pas 1,5 mètre de long et 8 cm de diamètre. Les déchets de jardin plus volumineux peuvent être apportés au Recypark.

Vous pouvez vous débarrasser de vos sapins naturels de Noël :

- sur le trottoir, le jour de la collecte de vos déchets de jardin
- dans l'un de nos Recypark



Votre **sapin artificiel / en plastique** est un déchet qui va dans la catégorie **encombrants** des Recypark.

Les sacs et fagots ne peuvent pas dépasser

15kg

Avant de le présenter à la collecte, gardez votre sac

2 semaines max.

Qu'advient-il de vos déchets de jardin ?

Ils peuvent être traité de deux manières.

- Ils peuvent être envoyés sur le site de Bruxelles-Compost. Tout y est broyé, y compris le sac vert qui est biodégradable. Ce compost naturel est d'excellente qualité et nous l'utilisons comme engrais pour les parcs bruxellois. La boucle est ainsi bouclée: les déchets de jardin retournent nourrir nos espaces verts.
- Ils peuvent également être envoyés dans un centre de biométhanisation et être transformés en gaz ou alimenter un réseau chaleur.



Notre sac vert est **biodégradable**. Pour éviter qu'il ne se déchire, une attention particulière est recommandée.

- Stockez vos sacs dans un endroit sec et aéré, **à l'abri de l'humidité**. Un sac trop vieux ou humide sera moins résistant.
- Une fois rempli, gardez-le, là aussi, à l'abri de la pluie mais aussi du soleil, sur un sol sec, afin d'éviter l'accélération de la fermentation des déchets et de la dégradation du sac.

Le sac bleu

PMC

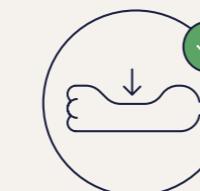
Emballages en Plastique
Emballages Métalliques
Cartons à boissons



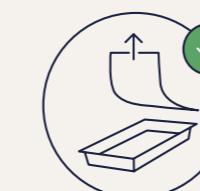
Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films plastiques qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac.



Veillez à rentrer le couvercle des boîtes de conserve à l'intérieur de celle-ci. Ceci évitera à nos agent·e·s de se couper.



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres.

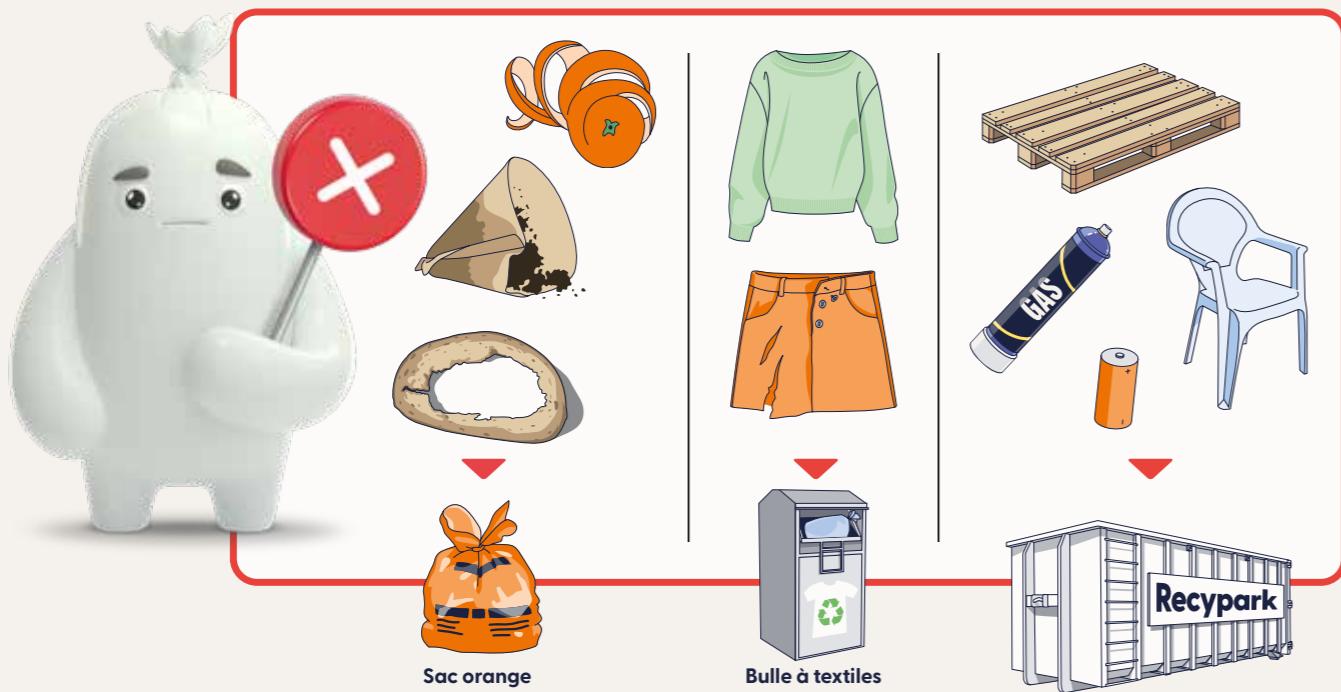
Votre sac bleu est trié en

16
6

flux de matériaux dans
centres de tri PMC de haute technologie en Belgique



Le sac blanc



Le sac blanc, pour vos déchets qui ne peuvent pas être recyclés.

Qu'est-ce qui va dans le sac blanc ?

Ne jetez dans votre sac blanc que les déchets ménagers résiduels, c'est-à-dire les déchets qui restent quand vous avez trié tous vos déchets recyclables via les sacs bleu, jaune, vert, orange, un compost ou les bulles à verre. Les piles électriques sont à déposer dans les points de collecte Bebat et les appareils électriques et électroniques doivent être apportés dans les Recypark ou repris par un magasin d'électroménagers (à l'achat d'un appareil similaire).

Comment et quand sortir votre sac blanc ?

Consultez le site [proprete.brussels](#) pour connaître les jours et heures de sorties de vos sacs blancs.

Quelques conseils :

- Utilisez uniquement le **sac blanc officiel (max 15 kg)**.
- Les déchets résiduels sont **refusés au Recypark**.
- À défaut de les apporter aux Recypark, vous pouvez déposer vos objets coupants et tranchants, dans le sac blanc, **bien emballés dans du papier journal de manière à ne pas vous blesser ni notre personnel**.



Objectif pour 2030

recycler
60%
des déchets ménagers

Que deviennent vos déchets jetés dans le sac blanc ?

Ils sont apportés à Bruxelles-Énergie, où ils sont incinérés avec récupération de chaleur. Cette chaleur est ensuite utilisée pour produire de l'électricité et alimenter un réseau de chauffage urbain.

C'est pourquoi, il est essentiel de ne pas y jeter de déchets dangereux.

Ces déchets – comme les produits chimiques, les peintures, les piles, les aérosols ou les bonbonnes de protoxyde d'azote – peuvent contenir des substances toxiques, inflammables ou corrosives. Incinérés avec les déchets ménagers, ils peuvent :

- endommager les installations,
- libérer des gaz polluants,
- mettre en danger la santé des travailleurs et des riverains.

Ces déchets doivent être triés à part et apportés dans des points de collecte spécifiques (comme les Recypark ou les Proxy Chimik).

Que faire pour diminuer au maximum le poids de vos déchets résiduels ?

Évitez le gaspillage. Réparez ou réemployez tout ce qui peut l'être plutôt que de le jeter. Triez tout ce qui peut être recyclé. Aujourd'hui, grâce au tri obligatoire des déchets alimentaires dans le sac orange ou en compost, et au sac bleu qui accepte presque tous les emballages, le sac blanc ne contient plus que très peu de déchets. Chaque habitant·e bruxellois·e produit encore environ 285 kg de déchets par an, mais en continuant à améliorer nos gestes de tri et en atteignant 60 % de recyclage des déchets ménagers d'ici 2030, nous pourrons réduire encore davantage les quantités de déchets à incinérer.

Les bulles à verre



Surtout, n'abandonnez rien au pied des bulles à verre : c'est un dépôt clandestin possible d'**amende**.

Retrouvez ici les bulles les plus proches de chez vous

www.bruxelles-proprete.be

/fr/carte-des-bulles-verre



Les bulles à verre sont accessibles uniquement de 7h à 22h.

07:00 > 22:00
✓ ☀
22:00 > 07:00
✗ ☾



Pour les ampoules, pensez aux points de collecte Recupel !

Recupel

Les textiles

Obligation du tri des textiles

01.01.2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le tri des textiles est obligatoire à Bruxelles.

Cela signifie que vêtements, linge de maison et chaussures usagés ne peuvent plus être jetés avec les déchets ménagers résiduels dans le sac blanc. Ils doivent désormais être déposés dans une bulle à textiles prévue à cet effet.

Vous remarquez peut-être que certaines bulles débordent. Pourquoi ? Parce que la fast fashion continue de produire à un rythme effréné des vêtements bon marché, souvent portés à peine quelques fois avant d'être jetés. Ces articles sont souvent fabriqués à partir de matières de mauvaise qualité, difficiles – voire impossibles – à recycler correctement.

Avant de trier, pensons donc à consommer autrement.

➤ Acheter moins, mais mieux

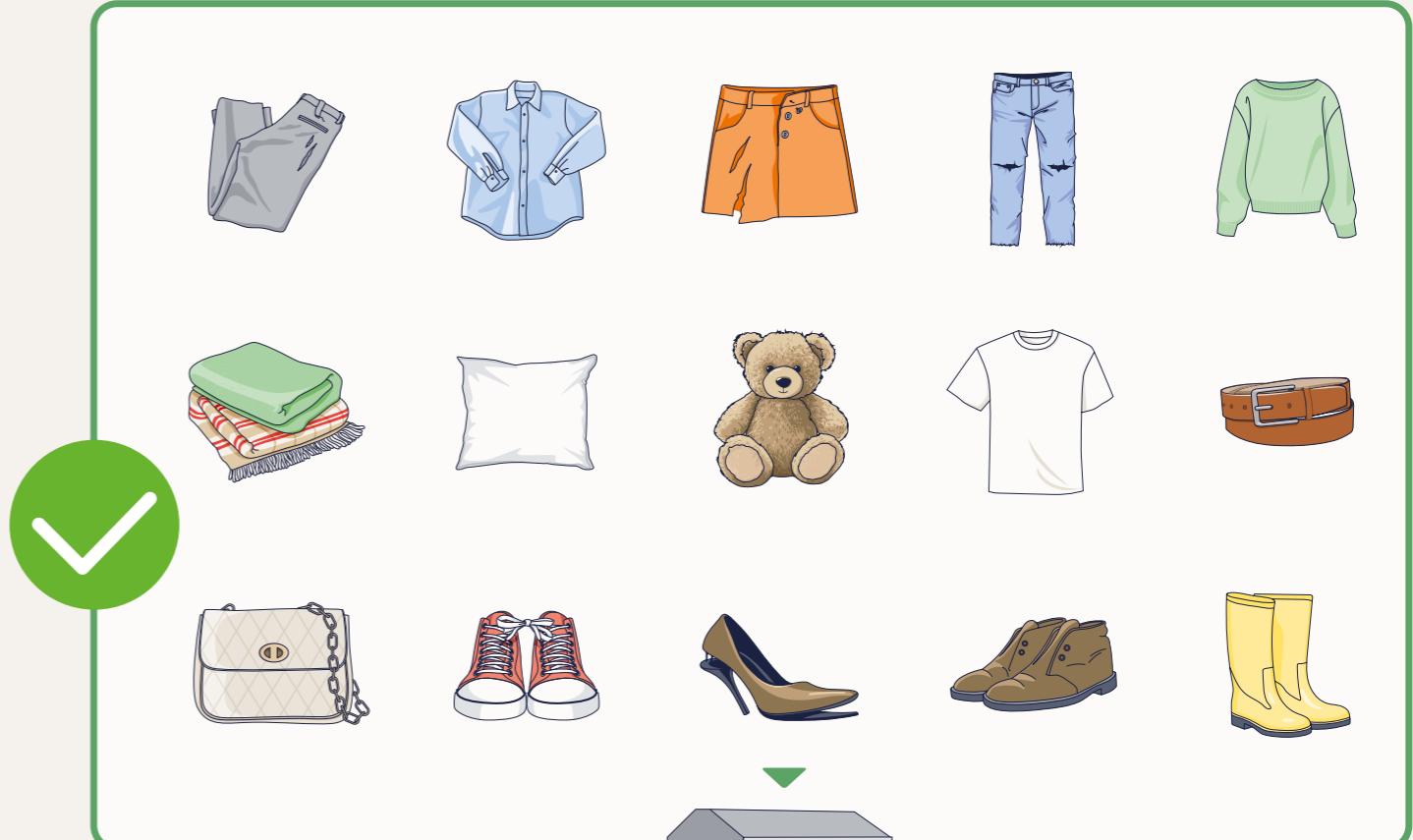
➤ Donner, échanger ou réemployer

➤ Privilégier les magasins de seconde main



Certains magasins de seconde main n'acceptent que les textiles destinés au réemploi.

D'autres acceptent également les textiles qui pourront être upcyclés ou recyclés.



You retrouverez des bulles à textiles près de chez vous ou dans tous nos Recypark.



Les textiles doivent être emballés dans des sacs fermés de 60 L max.



Les textiles mouillés, contaminés (puces, etc.) ou souillés sont à jeter dans le sac blanc.

Géolocalisez la bulle à textiles la plus proche de chez vous !

www.res-sources.be/fr/bulles-a-vetements/



Les déchets chimiques

Autorisés seulement au Proxy Chimik et au Recypark



Produits et déchets chimiques ménagers

Vont au Proxy Chimik ou au Recypark:

- Les emballages de déchets chimiques **ménagers** qui contiennent des **restes de produit** et sur lesquels est apposé au moins un des pictogrammes suivants.



Irritant nocif



Dangereux pour l'environnement



Corrosif



Inflammable

- Les emballages **ménagers, même vides** et sur lesquels est apposé au moins un des pictogrammes suivants.



Dangereux à long terme



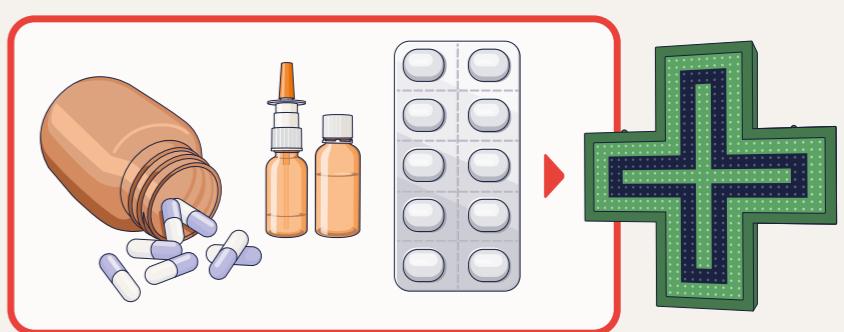
Toxique



Écrivez le nom du produit sur l'emballage. Un déchet chimique identifié est un déchet chimique qui sera traité selon la filière adéquate. Vous ne vous rappelez plus le nom du produit ? Parlez-en à nos chimistes au **Proxy Chimik**. Dites-leur à quoi le produit a servi. Ils tenteront alors de le reconnaître et de lui trouver la filière de recyclage et/ou d'élimination appropriée.



Pour la sécurité de tous, merci de déposer vos seringues dans les **conteneurs spéciaux** disponibles auprès de votre **pharmacien**.



Retrouvez ici le calendrier de votre commune

www.bruxelles-proprete.be

/fr/proxy-chimik



Les services de proximité



Recypark

Vos parcs à conteneurs les plus proches

Recypark Demets :

Quai Fernand Demets 22, 1070 Anderlecht

Recypark Buda :

Av. Antoon Van Oss 6, 1120 Bruxelles

Recypark Sud :

Bd de la Deuxième Armée Britannique, 676
(en face du 671), 1190 Forest

Recypark Humanité :

Boulevard de l'Humanité 350, 1190 Forest



Pour les habitants d'Auderghem, Ixelles, Etterbeek et Watermael-Boitsfort:

Recypark Auderghem:

Chée de Wavre 1860 (après le centre sportif
de la Forêt de Soignes), 1160 Auderghem

Pour les habitants de Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert:

Recypark Woluwe-Saint-Pierre:

Val des Seigneurs 146, 1150 Bruxelles

Recypark Mobile

Les Recypark Mobiles existent depuis 2015. Il s'agit d'un dispositif itinérant, organisé en collaboration avec les communes volontaires de la Région de Bruxelles-Capitale, en automne et au printemps.

Quelques-uns des principes fondateurs des Recypark Mobiles sont :

- Collecter les déchets au plus près des citoyens ;
- Emporter les encombrants des Bruxelloises et Bruxellois et leur assigner la filière de recyclage la plus adaptée ;
- Assurer un service efficace et facile d'utilisation ;
- Eviter la tentation des dépôts clandestins ;
- Encourager le partage de ressources grâce aux donneries et espaces réemploi mis en place.

L'Agence planifie, assure et finance la logistique ainsi que le traitement des déchets qui sont collectés grâce à ces actions. Les communes, quant à elles, assurent une présence d'employés communaux sur place pour guider les citoyens.

Pour rappel, les Recypark Mobiles, qui durent entre 3 et 10 jours, sont accessibles aux habitants de la commune où se tient l'opération et sur présentation de sa carte d'identité.

En 2024 et grâce à ses campagnes Mobiles, Bruxelles-Propreté a collecté quelque 1.695 tonnes d'encombrants et 102 tonnes d'objets en bon état.

Enlèvement à domicile

3m³ gratuits par an et par ménage (attention, certains déchets sont payants).
Plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be ou via le 0800 981 81.



Retrouvez les communes participantes ici

www.bruxelles-proprete.be

/fr/recypark-mobile



Diminuer vos déchets, c'est possible !

Pour contribuer au maximum à la préservation des ressources et à la protection de l'environnement, de plus en plus de Bruxellois·es agissent pour réduire leurs déchets. Même si nous ne pouvons pas atteindre le «zéro déchet», de nombreuses habitudes permettent de diminuer facilement nos déchets. En voici 10 à la portée de tous :

1. Pour éviter d'acheter trop, préparez une liste avant d'aller faire les courses.
2. Remplacez le jetable par du réutilisable : mouchoirs en tissu, disques démaquillants en tissu, torchons...
3. Pensez à donner ou à vendre les objets que vous n'utilisez plus.
4. Ayez toujours un sac réutilisable pour emporter vos achats.
5. Affichez dans votre cuisine les quantités habituelles d'aliments à préparer (riz, pâtes, ...).
6. À l'école, au travail, pour le sport, utilisez une gourde et une boîte à lunch réutilisable.
7. Placez un autocollant «stop pub» sur votre boîte aux lettres (à demander gratuitement à : info@environnement.brussels).
8. Buvez l'eau du robinet (simple ou aromatisée).
9. Improvisez des repas créatifs avec ce que vous avez dans votre frigo, vos placards et en cuisinant les restes.
10. Emportez vos petits sacs lavables pour acheter fruits, légumes, riz, pâtes et même le pain, ainsi que vos contenants réutilisables pour acheter charcuterie ou fromage.

Si, toutes et tous, nous adoptons ces gestes, alors nous ferons ensemble fondre nos montagnes de déchets, et pas les glaciers.

Vous habitez dans un immeuble à appartements ?

Les règles de tri des déchets s'appliquent à tous les Bruxellois et Bruxelloises, quel que soit leur type de logement. La manière et le moment de sortir vos sacs-poubelles dépend du type de logement que vous occupez :

• Si vous habitez dans un immeuble à appartements, et que vos déchets sont triés dans de grands conteneurs mis à disposition des habitants de l'immeuble, alors vous pouvez déposer à tout moment vos déchets triés dans les grands conteneurs destinés à recevoir les PMC, les papiers-cartons, le verre, les déchets alimentaires et les déchets résiduels.

• Si vous habitez dans un immeuble à appartements où les sacs sont déposés sur le trottoir et collectés à votre porte, alors vous devez respecter le calendrier de sorties des sacs disponible sur notre site.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à votre **syndic d'immeuble**.